

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
12 mars 2021 – 20h

Présents : David ANCRENAZ, Patricia BALLARA, Tommy BERTHET, Joëlle BIMBERT, Thierry CHARRETOUR, Delphine COLLET, Elodie DIETZ, Emile FAMEL, Rémi LE NEN, Serge MERMOUX, Denis POTARD, Annie REVERTEGAT, Dominique ROY, Delphine SCARAMOZZINO, Virginie SIROT, Thierry TUR, Aline WATT-CHEVALLIER

Pouvoirs de : Aurélie ANCRENAZ à Patricia BALLARA, Chantal REGAT à Aline WATT CHEVALLIER

Absents non représentés : --

Secrétaire de séance : Tommy BERTHET

Madame le Maire indique au Conseil Municipal le retrait d'un point à l'ordre du jour : le point 2/ « Approbation de la convention d'application du service d'information et d'accueil des demandeurs de logement social entre la commune, la CCFG, les CCAS de Bonneville et Marignier, les bailleurs et les réservataires de logement social ». Cette convention a déjà fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal en février 2020.

Présentation de l'analyse de offres reçues – aménagement de l'espace cinéraire du cimetière communal

La Commune souhaite aménager un espace cinéraire au sein de son cimetière communal, comprenant la pose de mobilier funéraire ainsi que l'aménagement d'un jardin du souvenir dans un cadre paysager en cohérence avec le lieu.

A cet effet, la Commune a confié une mission de maîtrise d'œuvre à l'Atelier Paysager, représenté par M. Jérôme Thevenod. Ce dernier présente l'analyse des quatre plis reçus à l'issue de la consultation qui s'est déroulée du 11 février au 2 mars 2021. Les critères de sélection des offres portaient sur le prix (40%) et la valeur technique (60%).

M. THEVENOD quitte la séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2021 : Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations données par le Conseil Municipal :

- N°01-2021 : Désamiantage et démolition de deux bâtiments Route de la Barque – Attribution du marché

DÉLIBÉRATIONS :

1/ Réaménagement et extension du cimetière communal – aménagement d'un espace cinéraire – attribution du marché de travaux

La commune de Contamine-sur-Arve a lancé une consultation en date du 11 février 2021 pour l'aménagement de l'espace cinéraire. A la date de remise des offres, le 2 mars 2021, quatre plis ont été remis, puis analysés par le Maître d'œuvre mandaté par la Commune, Atelier Paysager.

A l'issue de la présentation faite par M. Jérôme Thevenod, représentant l'Atelier Paysager, il ressort que l'offre la mieux disante est celle de l'entreprise SAEV, domiciliée à Sillingy, pour un montant de 53 198,00 € H.T. Le planning prévisionnel des travaux envisage une fin de chantier en Juin.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'entreprise SAEV pour les travaux d'aménagement de l'espace cinéraire.

2/ Approbation de la convention de partenariat avec le Lycée Professionnel Agricole pour la réalisation de projets et de chantiers pédagogiques

Madame le Maire rappelle qu'un tel partenariat a déjà eu lieu par le passé et propose à l'assemblée de signer aujourd'hui une convention avec le LPA, qui permettrait, pour 10 à 15 dates par an, aux apprenants du lycée de réaliser leur travaux pratiques tout en entretenant les espaces verts et arborés de la Commune.

Le LPA participera également aux travaux de plantations des végétaux pour le futur verger pédagogique de la Commune. MM. CHARRETOUR et POTARD explicitent le projet de verger pédagogique, qui sera situé sur la partie amont du chemin nouvellement créé entre le centre village et le domaine de Villy. Ce verger accueillera 17 à 18 arbres (pommier, poiriers et pruniers), qui seront plantés à l'automne 2021. La proximité de l'Ecole, la production de fruits à jus pour la Saint-Bruno et le partenariat avec le LPA sont les trois critères qui ont orienté le choix de la collectivité.

Mme REVERTEGAT apprécie que ce verger soit pensé en lien avec les activités de la Saint Bruno, dont elle est la secrétaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention à intervenir avec le LPA pour la réalisation de projets de chantiers pédagogiques et autorise Madame le Maire à la signer.

3/ Approbation de la signature à intervenir avec ENEDIS pour l'implantation d'ouvrages Route de Trolaz

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et de l'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS demande à la Commune de lui accorder des servitudes de passages pour établir à demeure un support type poteau béton et de faire passer les conducteurs aériens d'électricité au-dessus de la parcelle cadastrée section B n° 73, propriété de la Commune et située Route de Trolaz.

Après examen de la proposition d'implantation transmise par ENEDIS, Mme REVERTEGAT et M. FAMEL soulèvent la question de la sécurité des usagers avec l'implantation d'un poteau dans le virage. Cet avis est largement partagé et les membres de l'assemblée souhaitent donc que ce projet soit revu par ENEDIS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande la reprise de l'étude d'implantation du poteau par ENEDIS et n'approuve pas la convention telle que proposée.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Prochain Conseil Municipal : le vendredi 9 avril 2021 à 20h
- Reprise des Rendez-vous du Château : prochain marché le 17/04
- Prochaine commission Finances : vendredi 26/03
- Prochaine commission Urbanisme : lundi 29/03
- Communication : lancement de la réflexion sur le bulletin l'Essentiel de 2022. La commission amorce également un projet de refonte du site Internet. La CCFG consacrera 4 pages à Contamine-Sur-Arve dans son prochain bulletin.
- Scolaire : les inscriptions scolaires sont en cours avec 43 nouveaux inscrits aujourd'hui pour 34 départs en fin de CM2. La mise en place du CMJ se poursuit avec des élections prévues le 2 avril. Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, France Nature Environnement interviendra dans les classes.
- Travaux : point sur les travaux réalisés ou en cours par la CCFG : accotements route des Granges, chemin de la Vy de l'eau, entretien giratoire route d'Annemasse... Le pont des Samsons sera intégralement repris en Juillet et Août, avec une déviation. La commune a installé des bacs fleuris au groupe scolaire aux abords de l'arrêt minute.
- Urbanisme : lancement d'une procédure de modification du PLU. Les prochaines consultances CAUE se tiendront les 16/04, 7/05 et 11/06.
- CCAS : la distribution des chocolats de Pâques aux Anciens est prévue fin Mars.
- Mme REVERTEGAT attire l'attention de l'assemblée sur les actions de la CCG en matière de fiscalité et de répartition des travaux
- Réunions publiques : les modalités seront à définir en fonction du contexte sanitaire. Deux thèmes en prévision : PAV Perraz/Pouilly et Route de la Barque
- Fibre : c'est maintenant une compétence CCFG. Le déploiement est prévu dans le courant du mandat 2020-2026.

La séance est levée à 22h50.

Le secrétaire de séance,
Tommy BERTHET

Le Maire,
Aline WATT-CHEVALLIER

